

TOURISME EN SÉCURITÉ - LE VADEMECUM DE LA POLICE D'ÉTAT

Vous êtes à Bologne en touriste, pour assister à des événements sportifs et spectacles? Pour votre sécurité, suivez les instructions de la police d'État:

En cas de danger, d'urgence de nature sanitaire ou si vous êtes victime ou témoin d'un crime, appelez vite le numéro d'urgence unique « 112 » et suivez les informations fournies par les autorités.



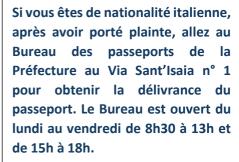
En cas de vol ou de perte de biens et de pièces, rendez-vous au bureau de police le plus proche pour porter plainte. Le Bureau de plaintes de la Préfecture est au Piazza Galileo Galilei n° 7 et est ouvert tous les jours, même le week-end, de 8 heures à 24 heures.



Vous avez perdu ou subi le vol de votre passeport et vous n'avez pas d'autre pièce utile pour voyager en avion?



Si vous êtes un ressortissant



étranger, contactez le Consulat de votre pays d'origine après avoir porté plainte.

À retenir:

- il est très utile de photocopier des documents importants (passeport, carte d'identité) ou d'en garder une photo sur votre portable.
- sur les sites bondés et les transports en commun, attention aux pickpockets: fermez toujours les zips des poches, des sacs à main et à dos; ne mettez pas de portefeuille ou de portable dans la poche arrière du pantalon ou dans des sacs qui s'ouvrent facilement; portez les sacs à dos devant votre corps au lieu du dos.

- > faites plus attention en promenade si vous portez des objets de valeur.
- si vous êtes à la gare ou à l'aéroport, ne laissez pas vos bagages sans surveillance et, en cas d'urgence ou de besoin, rendez-vous au bureau de la Police ferroviaire ou aérienne situé à l'intérieur des escales.
- > en voyageant en voiture, ne laissez rien de valeur dedans si vous stationnez dans la rue.

Pour plus d'informations, contactez le Bureau des relations avec le public de la Préfecture de Bologne au numéro 0516401900 ou écrivez un e-mail à : dipps114.0000@pecps.poliziadistato.it